



Le village s'éveille doucement et l'on sent peu à peu l'effervescence qui accompagne les premiers beaux jours. Après ce long hiver, rien n'est plus agréable que de profiter un peu du printemps. Cereste donne aussi les signes d'un village en mouvement. De nouvelles activités commerciales et touristiques s'y développent et les personnes désireuses d'entreprendre trouvent ici un bon terreau. Quoi de plus agréable en effet, que de voir des commerces ouvrir, des restaurants égayer le cours et proposer aux touristes et aux cerestains un village animé. A cet égard, l'aménagement du futur espace d'activités du moulin est aussi le gage d'un village qui se développe et qui évolue.

La municipalité a mis quant à elle en place les structures, centre médical, crèche, médiathèque qui au premier chef garantissent un bon niveau de vie. La future station d'épuration et d'autres réalisations (casernes des pompiers, gendarmerie, mairie, ...) vont suivre étalées dans le temps, mais voulues dans le même esprit de confort et de sécurité. Cependant, avec les baisses significatives des dotations de l'Etat, tout n'est pas facile pour les collectivités locales et le budget 2013 est l'un des plus ardues à boucler. Il faut pourtant y arriver pour ne pas obérer nos capacités et défendre tous les projets.

Le traitement des eaux usées à Cereste

Construite en 1965, moderne pour l'époque mais aujourd'hui complètement à bout de capacités, provoquant qui plus est de multiples nuisances olfactives l'été dans le village ancien, la Station d'Épuration (STEP) sise au "petit jardin" est condamnée à l'arrêt. Elle va être remplacée par une nouvelle STEP hors du village, près du Calavon, en limite de territoire avec la commune de Viens dont elle recevra aussi dans le futur les eaux usées. Les premiers coups de pelleuse sont programmés pour 2013 et la mise en service est prévue pour fin 2014.

Une STEP intercommunale

En 2009 la municipalité a lancé le projet de construction d'une nouvelle STEP. Mais l'acquisition des terrains retenus pour l'implantation a nécessité une interminable procédure d'expropriation, qui n'a abouti qu'en juillet 2012. Entre temps, dès 2010, la commune a transféré la compétence de l'assainissement collectif à la CCPA, qui a immédiatement réalisé des travaux d'amélioration permettant de respecter les normes de rejets imposées par la loi.

Concrètement les boues n'ont plus été séchées sur place mais évacuées sur la station d'Apt pour leur traitement. Reprenant avec la mairie le dossier d'études, la CCPA a souhaité intégrer la commune de Viens, voisine de Cereste, dont la station d'épuration venait d'être déclarée non conforme. Le conseil communautaire a approuvé le 11 septembre 2011 le principe de la construction d'une STEP intercommunale d'une capacité de 2500 habitants dont les travaux sont programmés pour 2013.

Mise en conformité des réseaux

Le raccordement de Viens n'aura lieu qu'en 2018, mais la capacité de traitement prévue dès le départ pour Viens va permettre techniquement d'absorber les à-coups hydrauliques liés aux fortes pluies et à la vétusté du réseau de Cereste. Un réseau qui va être entièrement repris et mis en conformité de 2013 à 2018. La mise en service dès fin 2014 de la STEP va permettre le raccordement de nouvelles habitations et la mise en œuvre des projets de la municipalité.

Le futur emplacement de la STEP au quartier Saint-Georges



*La gazette vous souhaite
de Joyeuses Pâques*

SOMMAIRE

Page 2 : agenda, info
municipales
Page 3 : vie du village
Page 4 : l'espace
d'activités du moulin



Agenda

Cinéma à la salle des fêtes

30/03 à 18h30 AU BOUT DU CONTE d'Agnès Jaoui. Film français, Comédie, Durée 1h30 avec Agnès Jaoui, Jean Pierre Bacri...

Il était une fois une jeune fille qui croyait au grand amour et aux signes du destin...

13/04 à 20h30 WEEK END ROYAL. Film américain, durée 1h35, avec Bill Murray, Laura Sinney, Samuel West, Olivia Colman. Bill Murray incarne Roosevelt d'une façon très séduisante...

27/04 à 20h30 CAMILLE CLAUDEL Film français, durée 1h37, de B. Dumont d'après les correspondances de Paul et Camille Claudel. Avec Juliette Binoche, Jean-Luc Vincent, Robert Leroy, Marion Keller.

Carnaval du village

Le samedi 6/04 sur le thème DISCO 14h30 défilé et caramentran 16 h goûter. 21 h soirée à la salle polyvalente avec élection du meilleur costume.

Club du Fil d'argent

Nouveau : cours d'équilibre (gratuit) tous les vendredis.

Prochaines séances 29/03, 5/12 et 26/04 au club de 10 à 11 h.

Mardi 2 et 23 avril à 14 h peinture sur verre suivie à 16 h d'un cours de chant.

Mardi -9 avril concours de Tarot, inscription même non adhérent au 04 92 72 04 08.

Mardi 30 avril de 14 à 17 h Vannerie. Inscriptions au 04 92 79 06 69.

16 avril journée récréative 9h30 au club, repas offert et loto gourmand à 15 h.

Foire à la brocante

Le 1^{er} avril sur les places du village.

Spectacle de chants

L'association de danse et gym EPGV fait chanter les enfants de tous âges le dimanche 7 avril à 14 h à la salle des fêtes spectacle gratuit buvette et gâteaux à l'entracte.

Bénévolat

L'accueil périscolaire recherche des personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps aux enfants pour l'aide aux devoirs. Contactez Stéphanie 06 84 58 76 41.

Info Municipales...

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2013

(l'intégralité est consultable en mairie
et sur www.cereste.fr)

Nouveaux tarifs communaux

A compter du 1^{er} avril 2013 :

Location de salles communales 120 € pour les résidents et 260 € pour les non-résidents. Forfait livraison tables et chaises, de 1 à 10 : 80 €, + de 10 tables et chaises 100 €. Cautions pour location 250 €. Location de salles à l'heure pour activités sportives ou culturelles 5 €. Location de salles communales pour expositions privées 100 € pour 7 jours.

Report des rythmes scolaires

En accord avec les enseignants et les parents d'élèves, considérant le manque de concertation et les frais supplémentaires induits par cette réforme, le conseil municipal vote à l'unanimité le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires, émettant le vœu qu'une véritable concertation soit lancée et des moyens matériels et financiers attribués.

Convention de servitudes entre la commune et ERDF

ERDF continue d'améliorer les réseaux sur la commune (enfouissement des câbles haute tension secteur bas Carluc). Le conseil municipal approuve la convention de servitude qui autorise ces travaux.

Centre de loisirs 22 au 26 avril Vacances de printemps

Thème de la semaine : A la conquête de l'univers. Enfants à partir de 6 ans jusqu'au CM2. Stéphanie Borri directrice et Thomas Colle animateur stagiaire accueillent les enfants à l'école de 9 à 18 h. Au programme activités autour des planètes du système solaire. Sortie à Saint Michel l'Observatoire le mercredi 24 avril. Inscriptions à l'école auprès de Stéphanie de 16h30 à 18h. 57 € la semaine et 37 € pour 3 jours. Renseignements 06 84 58 76 41.

Nuit de l'autisme

La nuit du 1^{er} au 2 avril, la mairie illuminera sa façade de bleu pour afficher sa solidarité avec les personnes atteintes par cette pathologie.

Demande de DETR 2013/2014

Au titre du projet d'habitat collectif pour personnes âgées à faible revenus et à mobilité réduite dans l'ancien presbytère, considérant que les travaux pourraient être réalisés en deux tranches, le conseil municipal approuve la demande de subvention de 250 000 € pour 2013 et la même somme pour 2014 soit 500 000 € HT sur un montant total des travaux estimés à 625 000 € HT.

Convention pour la mise en technique discrète des réseaux de France Télécom.

Dans le cadre de l'étude du projet d'amélioration de l'entrée Est du village et le futur giratoire, à la demande de la Mairie, France Télécom a conclu avec la Commune une convention permettant la prise en charge financière totale par Telecom du matériel nécessaire à l'amélioration et à l'enfouissement des lignes téléphoniques dans ce secteur, profitant des travaux en cours financés par ERDF.

CCAS colis de Noël

Considérant le nombre croissant de demandes d'aides reçues par le CCAS, dans un souci d'une meilleure répartition des aides de l'Action Sociale aux plus défavorisés de notre commune, Laura Pollet, vice-présidente du CCAS propose que la dépense liée aux colis de Noël soit réduite dès cette année. Les colis de Noël ne seront offerts qu'aux personnes âgées de 70 ans inscrites sur les listes électorales de la commune. Les bénéficiaires en couple ne recevront désormais qu'un seul colis familial.

Journée des Drailles

Samedi 6 avril, nettoyage des sentiers oubliés et entretien des chemins connus de la commune durant une matinée. Les précédentes éditions ont permis de prolonger le chemin des Frances depuis le village jusqu'au hameau du même nom, de rouvrir un sentier empruntant l'ancienne voie ferrée pour rejoindre le nid d'amour en évitant les falaises interdites, de nettoyer le chemin partant de la vieille route d'Apt jusqu'à la chapelle Saint-Georges.



Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Vie du village...

Un charmant mariage



Le 2 mars Isabelle Pecullo et Frédéric Ressicaud ont échangé leurs consentements devant monsieur le Maire en présence de leurs témoins et de leur famille. Un charmant mariage où le bonheur se lisait sur les visages. Félicitations de la gazette aux jeunes mariés sans oublier M. Henri Chevalier le grand père de la mariée.

Les beaux bébés de Mars



Flora Marques (à gauche) est née le 8 Mars. Déjà bien éveillée, elle vient rejoindre une fratrie de 5 aînés au foyer de Frédéric Marques et Nathalie Douard. Liam Pachiaudi-Sibuet s'est fait un tout petit peu plus attendre mais le 13 mars, il a comblé de bonheur ses parents Anne et Julien sans oublier son grand frère Eric. Félicitations aux parents et aux grands parents et bienvenue aux bébés de Mars.

Le marché du jeudi



Affluence sur le marché hebdomadaire du jeudi matin à l'arrivée des premiers beaux jours ! On s'y retrouve pour flâner, discuter ou faire des emplettes...

Nouveau sur le marché Salon de toilettage canin

Elagage devant la poste



Il n'aura fallu qu'une journée à l'équipe de l'ONF pour tailler les 4 platanes dont le feuillage et les hautes branches gênaient les transmissions du réseau Hertzien. Ils sont intervenus à la demande, pour le compte et aux frais de France télécom. Ils ont également taillés deux cèdres au relais pour les mêmes raisons. Belle voltige et beau travail.



Spectacle pour les bambins de la baleine bleue



Le vélo théâtre d'Apt a proposé un dans le cadre du festival Greli-Grelo un spectacle de 30 minutes en direction des tout petits enfants de la crèche, auxquels sont venus se joindre les élèves des classes maternelles. Cette rencontre a permis aussi de faire participer les parents à l'éveil culturel de leurs enfants. Pour Betty, la directrice de la baleine bleue et pour Sandrine Isson qui est en charge de la petite enfance à la CCPA, il est important de proposer des activités culturelles dès le plus jeune âge et dans la mesure du possible de les faire vivre et partager aux parents.

Des travaux au Bar Tabac



"Enfin", semble se dire Serge Ferrando, gérant du bar tabac le Moderne qui est fermé depuis l'incendie du 20 septembre 2012. Les négociations entre compagnies d'assurance ont enfin abouti avec l'appui de la municipalité, propriétaire du bâtiment, représentée par J-Louis de Boissezon et Gérard Baumel. Le bar devrait ré-ouvrir en Mai, après une phase de nettoyage et de réfection des locaux.



La randonnée à l'honneur à Cereste



Samedi 23 février 2013, malgré les chutes de neige, la Fédération Française de Randonnée PACA, composée de 6 comités départementaux, a tenu pour la deuxième fois (précédemment en mars 2011) son assemblée générale à CERESTE. La réunion a eu lieu au centre de vacances VTF "Le grand Luberon" avec une soixantaine de participants. Les travaux de l'Assemblée Générale se sont déroulés après l'accueil de la municipalité représentée pour l'occasion par le Maire Gérard Baumel et son adjoint Alain Martin.

Page info... Le projet d'espace d'activités

Peu à peu se dessinent les contours de ce que sera le futur espace d'activités à l'entrée du village. L'occasion pour la gazette de rencontrer Matthieu Baumel, initiateur et financeur de ce projet privé qu'il réalise dans un esprit eco-responsable, désireux d'intégrer harmonieusement cette réalisation à la vie du village.



Un projet ambitieux et cohérent

Déserté par la STM Nervi dès le début des années 70, cet entrepôt est resté soit vacant, soit occupé par des garages. Matthieu Baumel, copilote automobile de profession avait d'ailleurs pensé dans un premier temps créer là une structure pour voitures de courses. Mais un tel emplacement à la fois proche du village et facile d'accès pour les automobilistes était aussi l'endroit idéal pour créer un lieu dédié au commerce et à l'artisanat, et permettre ainsi le développement économique du village. Le projet est d'envergure car l'investissement important. L'ouverture en juin d'une surface regroupant 3 espaces de vente associés à 2 espaces de fabrication artisanale n'est que le prélude à la création en extension du village d'un axe de culture et de loisirs. Une réhabilitation d'un site à l'abandon, au bénéfice des Cerestains, tant ceux qui souhaitent y créer une activité, que ceux qui viendront y flâner. Pour Matthieu, la réalisation de ce pôle viendra en complément enrichir toute l'activité commerciale de Cereste. Il n'y a pas de commerce sans concurrence, mais l'attractivité du centre n'est en rien, selon lui, menacé par ce projet. Loin de l'idée de créer une "zone commerciale" en circuit fermé, son ambition est de favoriser une continuité piétonne avec le village. Les priorités confie-t-il à la gazette sont la cohérence économique et l'intégration à la vie du village.

Des fouilles archéologiques



Un grand champ sépare la bâtisse du moulin de l'Aiguebelle. Tout proche se situe le fameux pont antique romain à deux arches qui avait fait l'objet d'études et d'une mise à jour en 2010. C'est dire si la zone est réputée être de "sensibilité archéologique". Dans pareil cas, si des travaux doivent avoir lieu à proximité, la DRAC prescrit un diagnostic préventif. Bien que suspectant des traces de la via domitia, ces vestiges n'étant pas menacés par la nature des futurs travaux, la campagne de fouilles ne sera pas poursuivie.



Ouverture début juin

De nombreux corps de métiers s'activent pour que les locaux soient livrés début juin. Un espace de vente de produits alimentaires, un marchand de meubles et de décoration, un espace de restauration rapide, un atelier de fabrication de crèmes glacées et une miellerie vont se partager les 800 m². Le bâtiment selon la volonté de Matthieu Baumel est pensé et réalisé dans un esprit éco-responsable, bardage en bois pour protéger et isoler, traitement des graisses et huiles stagnantes du parking par un système de récupération écologique. L'objectif est esthétique aussi pour intégrer harmonieusement le bâtiment. Le parking et les abords seront d'ailleurs paysagés pour agrémenter l'entrée du village. Enfin Matthieu souhaite donner la priorité aux produits et techniques du terroir pour conserver son identité au village. Un deuxième volet de réalisations devrait suivre en 2015.



La future réhabilitation du moulin



C'est la prochaine étape, nécessaire tant le bâtiment est décati. Sa réhabilitation inaugurera une deuxième tranche de travaux dont Matthieu Baumel pour l'instant ne souhaite dévoiler que l'essentiel. Il nous a confié toutefois que la démolition des deux garages attenants ouvrirait une perspective visuelle avec le village et permettrait d'y créer un cheminement. Ce bâtiment de deux étages pourrait accueillir commerces, bureaux et même un musée... la via domitia et le pont romain ne sont pas très loin ! A suivre ...